
Administration

Les états financiers 2020, démontrant un excédent de fonctionnement, sont déposés. Un mandat est donné pour finaliser ceux de 2021.

Les mandats juridiques suivants ont été octroyés :

- Représentation en cour supérieure à la suite du dépôt d'une action contre la ville au sujet d'un refus de permis de construction
- Représentation pour retrait de propos diffamatoires sur les médias sociaux
- Optimisation de l'utilisation des nouveaux revenus provenant des développements domiciliaires

Environnement

En lien avec l'enjeu de la vitesse sur nos routes, quatre afficheurs de vitesse seront installés pour faire respecter la limite de vitesse de 30 km/h.

Nous initions le travail afin de profiter du Programme Trame verte et bleue mis de l'avant par la CMM. Nous vous tiendrons informés des développements dans ce dossier. Les projets des règlements suivants sont disponibles sur le site Internet de la ville pour vos commentaires avant leur adoption :

- 2022-503, Gestion contractuelle ; définit les règles de demandes de prix et d'octroi de contrats – prise de nouveaux pouvoirs.
- 2022-504, Règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire ; définit les pouvoirs de dépenser – améliorer la fluidité.
- 2022-505, Mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la ville pour l'année 2022 ; liste les coûts qui sont chargés pour les différents biens et services demandés par les résidents à la ville – Mettre la pratique courante dans un règlement.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos commentaires ou suggestions sur l'un ou l'autre de ces projets de règlements via courriel à info@lery.ca.

Une demande de révocation de l'exemption de taxes municipales pour le Club nautique Woodland sera faite à la Commission municipale du Québec (CMQ). Cette demande est motivée par le fait que le CNW ne remplit pas sa mission première soit d'offrir un camp de jour pour les jeunes et l'association récréative d'été.

Ressources humaines

Il y a actuellement deux postes à combler au sein de l'administration de la ville : inspecteur municipal et de responsable des finances. Consultez le site web pour les détails et passez le mot !

Urbanisme

Cinq plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), nécessaires pour toute nouvelle construction, ont été acceptés et aucun n'a été rejeté. Trois dérogations mineures ont été acceptées et aucune n'a été rejetée.

Un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour le projet Courbec a été approuvé. Ce projet prévoit 79 résidences au bout de la rue Notre-Dame.

Pôle public multifonctionnel de Léry.

Nous débutons le travail en vue des consultations publiques concernant l'avenir du Pôle public multifonctionnel de Léry située au 1380/1382 chemin du Lac Saint-Louis (Église Notre-Dame-de-Léry et presbytère). Nous aurons bientôt en main le bilan de santé de l'église et du presbytère de même que des esquisses pour lancer les discussions.

Nous entamons également un travail d'actualisation des normes pour les futurs développements immobiliers. Le but est de favoriser des développements immobiliers qui répondront à des critères de développements durables et de réduction d'empreinte environnementale appuyés sur des normes internationales.

Finalement, nous initions le travail afin d'avoir bientôt un projet de règlement pour limiter les commerces de restauration rapide et pour permettre les potagers en cours avant.

Loisir

Un nouvel accès au Lac Saint-Louis sera très bientôt disponible à la Presqu'Île. Un quai, accessible à partir de la rue du Manoir, sera installé. Les derniers préparatifs de ce projet pilote vont bon train.

Le souper en blanc est de retour cet été, il aura lieu le 30 juillet 2022. Les billets seront en vente au coût de 30\$, dès le 20 juin, à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture.

La ville répond favorablement à une demande de commandite de 1000\$ du Club Optimiste pour aider à l'organisation du Camp de jour.

Travaux publics

Les mandats de conseil stratégiques suivants ont été octroyés :

- Optimiser les infrastructures entre les différents quartiers domiciliaires à venir d'une part et avec celles des vieux quartiers d'autre part.
- Rendre sécuritaire l'intersection Arlète-Victor et route 132 par la conception d'un boulevard urbain.
- Évaluer des travaux à faire au Quai de Bellevue pour son maintien en bonne condition
- Améliorer la sécurité et réduire le bruit à l'intersection de l'entrée de la Presqu'Île.
- Rendre sécuritaire l'intersection Arlète-Victor et route 132 par la conception d'un boulevard urbain.
- Évaluer des travaux à faire au Quai de Bellevue pour son maintien en bonne condition
- Améliorer la sécurité et réduire le bruit à l'intersection de l'entrée de la Presqu'Île.

Informations aux citoyens

Monsieur le maire rappelle l'importance d'assister aux rencontres d'information citoyenne sur le projet d'infrastructure Phase 2. Il en profite également pour inviter la population à prendre rendez-vous vis info@lery.ca pour le prochain samedi du maire qui aura lieu le 18 juin entre 13h et 15h.

Le conseiller Ranger souligne le succès du tournoi de golf Optimiste et en remercie Madame Schimdt

La conseillère Laberge encourage les citoyens à éviter la tonte de pelouse tôt les samedis et dimanches matin.

Le conseiller Proulx, président du CCU annonce son engagement à contacter les résidents dont les dossiers sont désapprouvés au CCU dans la semaine qui suit cette décision afin de revoir avec eux les raisons qui ont motivée cette dernière. Le calendrier des rencontres du CCU est maintenant arrimé à celui des séances publiques afin de réduire les délais en cas de refus de la part du CCU.

Correspondance

Les villes de Châteauguay, Mercier et Beauharnois de même que la MRC du Roussillon ont signifié leur appui à notre demande pour une sortie sur la A-30 auprès du MTQ.

Phase 2

Les inscriptions aux rencontres d'information citoyennes ont dépassé nos attentes. Merci à tous les résidents qui veulent se faire une opinion éclairée sur ce projet important.

De nouvelles dates sont maintenant disponibles. Consultez le site Internet de la ville.

Période de questions

Pour bien saisir les préoccupations exprimées par les citoyens nous vous invitons à [visionner la vidéo de la séance sur notre site Internet.](#)

Pour toutes questions, commentaires ou suggestion, n'hésitez pas à communiquer avec nous via l'adresse courriel info@lery.ca

Ce rapport n'est pas exhaustif et ne substitue en aucun cas l'ordre du jour, le procès-verbal ou toutes autres communications de la ville. Pour plus d'information sur les sujets discutés aux séances du Conseil municipal, veuillez vous y présenter, visionner la séance ou consulter le procès-verbal sur notre site Internet.

Consultez notre site Internet au www.lery.ca
